LETTRES
ADRESSÉES
AU RÉDACTEUR
DES AFFICHES
DU DAUPHINÉ,
SUR UNE CURE OPÉRÉE
PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL.



M. DCC. LXXXV.

[Ed. by A.J.M. Servan]



AVERTISSEMENT.

Dans une feuille des affiches du Dauphiné, on lit une lettre de M. l'Hoste, *curé de la Saune, écrite du lieu même, & datée du 11 août 1785. Il y raconte une cure très-singuliere, opérée sous ses yeux par le magnétisme, sur l'une de ses paroissiennes, attaquée d'une hydropisie que les médecins avoient jugé mortelle.*

Quelques jours après, on lut dans ces mêmes affiches une lettre de M. de la Condamine, docteur en médecine, qui, sous un faux air d'équité, dément très-réellement cette cure, & même d'une maniere fort incivile; il attaque un des membres dont notre société s'honore, il semble attaquer notre profession même. La contradiction & l'ironie ayant été publiques, la réplique doit l'être.

On désire qu'à l'avenir M. de la Condamine emploie dans ses discussions sur le magnétisme, la vérité, la raison, & sur-tout la circonspection qu'exige un grand systême de physique qu'il ne connoît point encore, & que des hommes

très-estimables approuvent après l'avoir bien connu.

Nous avouons que la vérité ne sauroit être dans tous les écrits, mais il n'en est point où l'on ne doive trouver la bienséance, & la lettre de M. de la Condamine la viole envers un homme dont l'état & la naissance méritent ses égards.

Nous ignorons quel sera le sort du magnétisme ; mais dans sa chûte ou son triomphe, ceux qui l'ont soutenu pourront recueillir un sentiment très-doux ; c'est qu'ils n'ont jamais fait les premiers une agression personnelle contre leurs ennemis ; ils en ont reçu des coups de poignards avant de montrer qu'ils savoient se défendre.

Il seroit temps que ce magnétisme, devenu la proie de tant d'insultes & de querelles, devînt enfin le sujet d'une sage observation.

Il seroit temps que ces hommes qui accusent tant les autres d'être crédules à l'excès pour une science étrangere, eussent eux-mêmes un peu moins de crédulité pour leur propre science.



LETTRE DE M. L'HOSTE, CURÉ DE LA SAUNE.

VOICI, Monsieur, un fait qui tend à prouver le pouvoir du fluide magnétique. M. l'abbé de Daines, membre des ordres réunis de Malte & de St. Antoine, vint derniérement dans cette paroisse pour y voir des établissements, où l'on admire moins les chef-d'œuvres de leur mécanisme que l'esprit d'ordre qui y regne. Il s'annonce comme un apôtre de la nouvelle doctrine ; il parle des effets surprenants qu'il a opérés ; il offre d'en produire de nouveaux en présence de plusieurs personnes non convaincues, M. le directeur des manufactures étoit de ce nombre : mais, toujours empressé de tout ce qui intéresse l'humanité, il saisit avec empressement l'occasion d'être éclairé. Il mene M. de Daines chez une femme

de ma paroiſſe, malade d'une hydropiſie bien caractériſée ; ils la trouvent dans un état affreux : elle avoit en ce moment une fievre ardente, la reſpiration gênée, le pouls intermittent, une enflure généralement répandue ; tout enfin annonçoit une diſſolution prochaine.

Mais, M. l'abbé de Daines, comme un autre Elie, étendant ſa main ſur le cadavre, bientôt tous les traits de la mort diſparoiſſent ; plus de fievre, plus de difficulté à reſpirer, plus d'embarras dans la poitrine. L'enflure reſte, il eſt vrai ; mais le mari de cette femme, que M. de Daines avoit endoctriné, mais un arbre auquel il avoit en partant communiqué la vertu magnétique, la diſſipent dans huit jours. C'eſt ainſi, Monſieur, que cette femme, qu'un médecin très-célebre de ce canton avoit condamnée, & à qui j'avois adminiſtré les derniers ſacrements la veille de l'apparition de M. de Daines, a recouvré la ſanté. Son nom eſt Claire Marel, épouſe de Joſeph Gilibert, charpentier, jeune encore, & mere d'une nombreuſe famille.

J'ai l'honneur, &c.

L'Hoste, Curé de la Saune.

A la Saune, le 11 août 1785.

LETTRE

ADRESSÉE au Rédacteur des affiches de Dauphiné, pour servir de correctif à l'article inséré dans le N°. 16 de ces feuilles, du 19 août dernier, concernant une guérison remarquable, attribuée à la seule vertu occulte du magnétisme animal.

J'AVOIS entendu parler, Monsieur, de la guérison merveilleuse opérée à la Saune par le magnétisme. J'en avois ri ; & si l'on se fût borné à en parler, je me serois contenté d'en rire encore, *verba volant* : mais, ayant vu ensuite cette cure, prétendue miraculeuse, consignée dans un papier public, attestée par un homme d'un caractere respectable, fait pour en imposer, certifiée par un autre homme d'une probité & d'une sagacité reconnues, *scripta manent* ; alors j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de parler à mon tour, pour rectifier les faits, réparer les omissions essen-

tielles, & réduire, par ce moyen, l'obſervation dont il s'agit à ſa juſte valeur.

La queſtion du magnétiſme eſt un grand procès pendant depuis dix ans au tribunal du public ; cette cauſe eſt celle de l'humanité ; la piece citée ne manqueroit pas d'être produite avec oſtentation par les partiſans du magnétiſme ; elle eſt préſentée d'une maniere propre à ſéduire, & même à convaincre les plus incrédules, & d'un poids capable de faire pencher la balance la plus inégale. Me taire dans une ſemblable occaſion, ce ſeroit manquer à la fois à la juſtice, à la vérité, à ma profeſſion & à moi-même. Commettre une erreur involontaire, eſt un malheur ou une ineptie ; la diſſimuler ou ne pas la combattre, quand on peut le faire, ſeroit un crime ; tâchons d'éviter l'un, & ne nous rendons jamais coupable de l'autre.

La malade, dont on a cité la guériſon, eſt actuellement bien portante ; j'ai voulu la voir pour m'en aſſurer, & elle m'a paru radicalement guérie ; le fait eſt certain, nulle conteſtation à cet égard. Mais a-t-elle été guérie par le ſeul effet du magnétiſme ? Voilà ce que je nie formellement, & ce dont les témoins oculaires de la guériſon auroient dû

au moins douter ; car ils n'ignoroient pas que la malade avoit fait plusieurs remedes plus de quinze jours avant, & au moins trois jours après l'application du magnétisme ; & voilà précisément ce qu'on n'auroit point dû supprimer dans la relation imprimée de cette belle cure, pour n'être pas soupçonné de négligence, ou de prévention ou de partialité. En fait d'observations, & sur-tout d'observations médicales, on ne sauroit être trop fidele dans l'exposition des circonstances : les histoires de cette espece ne peuvent être utiles qu'autant que l'on y joint des détails fort exacts de tout ce qui a précédé, accompagné, suivi la maladie, avec cette candeur ingénue qui s'en tient scrupuleusement au résultat des faits. Combien d'observations restent vagues & indéterminées ? Combien même sont décidément trompeuses par le défaut de ce caractere ? Pour rectifier celle qui a donné lieu à cette discussion, il est à propos de reprendre les choses de plus haut.

Il y a environ deux mois qu'un plancher ayant crevé sous les pieds de la malade, elle resta suspendue aux solives par les bras, & de là se laissa aller à terre sans se faire aucun mal ; elle étoit nourrice alors, & son enfant

avoit trois mois ; quelques jours après elle entra dans l'église toute en sueur, l'église est très-fraîche ; elle s'y endormit, y prit froid, &c. Elle ne tarda pas à se sentir incommodée ; elle éprouva des douleurs vagues, du dégoût, des maux d'estomac, quelque difficulté de respirer ; l'enflure se manifesta bientôt aux jambes. Un chirurgien des environs fut alors appellé pour voir la malade ; il la saigna, la purgea, lui ordonna une tisanne ; l'enflure fit des progrès, elle gagna les cuisses, le ventre, l'oppression augmenta, &c. Ce fut alors que je fus prié de voir la malade : je me rendis près d'elle le lendemain ; je la trouvai assise sur une chaise, l'oppression ne lui permettant pas de rester au lit, le pouls étoit petit & fréquent. Je l'engageai à se coucher pour l'examiner de plus près. Quoique le ventre fût très-élevé, il me parut qu'il n'y avoit pas d'épanchement dans la capacité ; mais le mal-aise, la toux, l'oppression considérablement augmentés par la situation horizontale, me faisoient craindre pour la poitrine ; je portai, en conséquence, un pronostic fâcheux sur les suites de la maladie, sans décider pourtant qu'elle fût absolument incurable. Je lui prescrivis une diete

& un régime appropriés à son état, des frictions seches sur tout le corps, dans la vue de rétablir l'insensible transpiration, de faciliter la rentrée des sérosités épanchées dans les voies de la circulation, & pour tout remede l'usage de la crême de tartre, & d'une infusion de cendres de genêt dans le vin blanc, ce qui fut mis à exécution.

Peu de temps après je partis pour aller prendre les bains de St. George en Vivarais, & je n'entendis plus parler de la malade; mais j'ai appris qu'en mon absence on avoit fait appeller un médecin de Saint-Marcelin (M. de Boissieu) qui avoit ordonné des poudres purgatives, des vésicatoires, &c. Ce fut précisément alors que parut à la Saune, le chanoine, magnétiseur de profession; lequel ayant magnétisé un gros noyer & quelques bouteilles d'eau, ordonna à la malade d'aller tous les jours embrasser l'arbre enchanté, en se faisant en même temps magnétiser par son mari, & de boire de l'eau magnétisée, ce qui fut exécuté au grand soulagement de la malade: il est vrai qu'elle prit ensuite les prises de poudre purgative, & qu'on lui appliqua, trois jours après, les vésicatoires aux cuisses, qui donnerent peu, à ce qu'on dit; mais on

convient qu'elle a eu des évacuations considérables par la voie des ſelles, à la ſuite deſquelles l'enflure s'eſt diſſipée, le ſommeil & l'appétit ſont revenus ſucceſſivement, & la malade eſt allée de mieux en mieux.

Voilà l'hiſtoire naïve & ſincere des faits tels que je les ai vus, & tels qu'ils m'ont été rapportés ; par où l'on voit qu'il y a beaucoup à rabattre du merveilleux qu'on a trouvé dans cette cure. Je laiſſe aux médecins, aux phyſiciens, à tous les gens inſtruits & non prévenus, à tirer les conſéquences : j'ajouterai ſeulement que celles qu'on en a tirées ici, juſtifient bien la conduite que j'ai tenue depuis peu, en faiſant refus de voir une jeune femme vaporeuſe, qu'un adepte qui n'eſt pas de l'art, magnétiſoit avec aſſurance de la guérir. — En ce cas, répondis-je, on n'a que faire de mon ſecours : s'il en réſultoit un bien, ce ſeroit le magnétiſme qui l'auroit fait tout ſeul ; & s'il ſurvenoit du mal, ce ſeroit moi. — On juge bien cependant que ſi cette perſonne eût été dangereuſement malade, je ne lui aurois certainement pas refuſé mes ſoins.

Je ne peux me diſpenſer, en finiſſant, de faire une réflexion. Si la guériſon qu'on a

citée comme un miracle inconteſtable du magnétiſme, eût été effectuée après que la malade auroit été pieuſement ſe frotter contre la châſſe de quelque ſaint en grande vénération, & après avoir bu quelques bouteilles d'eau bénite, on n'y auroit certainement pas cru : — & l'on croit à la vertu imaginaire d'un arbre & de l'eau magnétiſés par quelques geſtes ridicules ! Telle eſt l'inconſéquence de l'homme, il eſt en même temps crédule & incrédule à l'excès.

Je ne ſuis point en uſage, Monſieur, de ſigner les articles que je fais inſérer, de temps en temps, dans les journaux ou autres papiers publics : j'attache trop peu d'importance à toutes ces petites productions éphémeres pour les avouer ; mais ici la theſe change, le ſujet eſt important. L'auteur de la lettre qui donne lieu à celle-ci, y a mis ſon nom & ſes qualités. Une lettre anonyme, en pareil cas, paroîtroit peut-être ſuſpecte, & obtiendroit peu de créance ; tout m'impoſe donc la loi de me nommer, & je le fais par reſpect pour la ſainte vérité ; quand la juſtice & l'intérêt publics parlent, l'amour-propre doit ſe taire.

LA CONDAMINE, Docteur-Médecin.

De ma maiſon de campagne, le 22 août 1785.

LETTRE
AU RÉDACTEUR
DES AFFICHES
DU DAUPHINÉ.

MONSIEUR,

RIEN de ce qui concerne le magnétisme ne peut être indifférent à des éleves de M. Mesmer, & dans cette qualité, nous avons lu avec un très-grand intérêt la cure singuliere rapportée dans votre feuille du 19 août dernier.

Mais notre plaisir n'a guere duré ; peu de jours après, nous trouvâmes dans une lettre de M. de la Condamine, docteur en médecine, un correctif bien rude sur l'opération du magnétisme.

De bonne foi, Monsieur, ne seroit-il pas permis aux pauvres magnétiseurs de prendre un peu d'humeur en voyant MM. les médecins leur disputer jusqu'à la moindre cure qu'ils

ſont, tandis que nous ne ſongeons pas même à chicaner les médecins ſur les cures qu'ils ne font pas.

Cependant il faut être juſte ; M. de la Condamine déclare poſitivement lui-même à la fin de ſa lettre, que ce qu'il *en fait n'eſt que par reſpect pour la ſainte vérité ;* (ce ſont ſes termes.)

Nous n'avons garde de douter du reſpect de M. de la Condamine pour la *ſainte vérité ;* mais on n'aime pas toujours ce qu'on reſpecte, &, par précaution, nous avons pris des informations ſur les lieux mêmes ; on n'en ſauroit trop faire pour la *ſainte vérité.*

En toute autre occaſion, nous aurions cru, ſans héſiter, d'après les réponſes que nous avons reçues, que le magnétiſme a réellement opéré la cure diſputée ; mais dans cette occaſion-ci, nous devons être plus circonſpects ; nous ne voulons rien croire ſans la permiſſion expreſſe de M. de la Condamine, & nous la lui demandons après avoir expliqué nos motifs. Pour les bien ſaiſir, il faut donner un précis de nos informations, & le voici :

Le 14 juillet dernier, M. de la Condamine fut appellé pour viſiter Claire Marel ; nous copierons les termes mêmes de ſon arrêt, tels

qu'ils nous ont été communiqués. *J'ai été appellé trop tard, l'enflure a gagné la poitrine, il ne me reste plus de ressource.*

Cependant M. de la Condamine ordonna, comme il le dit dans sa lettre, des remedes appropriés à l'état de la malade. Il parle de frictions seches; assurément il faut croire qu'elles ont été prescrites; mais on nous assure que Claire Marel, d'après l'ordonnance de M. de la Condamine, n'usa pour tout remede que d'un peu de crême de tartre, & d'une infusion de cendres de genêt dans le vin blanc.

Le temps pendant lequel la malade a fait les remedes prescrits par M. de la Condamine, a été au juste de trois jours, & chaque jour la consommation totale des drogues a consisté en deux chopines de vin blanc, quatre onces cendres de genêt, & deux dragmes de crême de tartre.

M. de la Condamine conviendra que pour guérir une hydropisie jugée mortelle, deux chopines de vin blanc, quatre onces de cendres de genêt, & deux dragmes de crême de tartre pendant trois jours, sont bien peu de chose: aussi la malade ne guérit-elle pas; & l'état de Claire Marel, qui prenoit des *remedes appropriés*, empira à vue d'œil.

Pendant

Pendant ce temps, M. de la Condamine étoit allé se guérir sans doute lui-même aux eaux de St. George, & depuis sa premiere visite, il avoit abandonné la malade à son arrêt fatal; elle étoit sur le point de le subir, elle crachoit du sang, l'oppression étoit extrême, toute situation lui sembloit insupportable; enfin elle étoit administrée & mourante, lorsque des personnes charitables engagerent M. de Boissieu, médecin de St. Marcellin, à visiter la malade; il ne vit de ressources que dans les vésicatoires: mais comme les choses nécessaires pour cette application manquoient, elle fut différée.

Ce fut le même jour 25 juillet, à trois heures après midi, la malade étant toujours dans le même état, n'ayant encore pris de remedes que ceux de M. de la Condamine, & les ayant abandonnés depuis plusieurs jours, que M. l'abbé de Daines essaya sur elle le magnétisme.

Il est inutile de rappeller tous ses procédés; mais ce qu'il faut bien répéter, d'après des informations toutes uniformes, c'est que le soulagement fut presque aussi prompt que l'essai même du magnétisme. Le sommeil étoit auparavant inconnu à la malade, & dès ce jour elle dormit paisiblement, bientôt elle

éprouva une crise salutaire par les selles & par les urines ; de ce moment, plus d'oppression, l'enflure de la poitrine & du bas-ventre diminua considérablement, & tout cela dans l'espace de trois jours.

Cependant les jambes & les cuisses restant toujours enflées, on conseilla à la malade l'essai des vésicatoires ordonnés auparavant par M. de Boissieu ; on les appliqua, mais assez inutilement, ils rendirent très-peu.

Il faut tout dire, le jour suivant Claire Marel avala trois prises d'une poudre purgative, & la poudre purgative ne la purgea point du tout.

Depuis ce temps, plus d'autre remede que le simple magnétisme administré à la malade par son mari lui-même, ajoutez-y *l'arbre enchanté* (comme le dit agréablement M. de la Condamine), beaucoup d'eau magnétisée, & huit jours encore acheverent la guérison de cette hydropisie mortelle.

M. de la Condamine a plaisanté, comme de raison, sur l'arbre enchanté, l'eau magnétisée & les gestes d'un chanoine ; c'est fort bien fait assurément de plaisanter, mais encore faut-il raisonner un peu.

Or, maintenant raisonnons donc, & de-

mandons sérieusement qui a guéri cette pauvre hydropique ? Seroit-ce M. de la Condamine? Hélas ! nous y consentirions très-volontiers, s'il ne tenoit qu'à nous ; mais, par malheur la chose est impossible, & la raison est sans réplique ; c'est que M. de la Condamine lui-même a déclaré que la chose étoit impossible : il a dit que l'enflure ayant gagné la poitrine, il avoit été appellé trop tard, & qu'il ne lui restoit plus de ressources.

Il faut ici rendre justice à M. de la Condamine, sa pratique justifia sa théorie. Le remede qu'il fit administrer après l'arrêt de mort conduisit effectivement la malade à la mort, & dix jours après elle fut administrée ; après cela on offriroit en pur don cette cure à M. de la Condamine, qu'en conscience il ne la prendroit pas.

Qui donc a guéri cette hydropique ?

Seroient-ce les remedes ordonnés par M. de Boissieu ? Mais avant ces remedes une partie du mal avoit cessé : l'enflure, l'oppression, l'insomnie ; & d'ailleurs ces remedes à peine essayés n'ont rien ou presque rien produits, les vésicatoires rendirent très-peu, & quant aux poudres purgatives la malade n'en prit qu'un seul jour & sans aucun effet.

Seroit-ce donc au magnétiſme qu'on devroit cette cure ? Nous en demandons très-humblement pardon à la médecine : mais ſi tous ces faits ſont vrais, il faut bien convenir dans cette occaſion, comme dans mille autres, que le magnétiſme eſt pourtant *quelque choſe*, & même quelque choſe qui guérit ou ſoulage beaucoup l'hydropiſie.

Car enfin voilà une femme hydropique, condamnée par ſon médecin, traitée en conſéquence, & bien & duement adminiſtrée ; on la magnétiſe, & de ce moment même le mal ſe relâche : on continue le magnétiſme, & cette femme va toujours mieux, le ſommeil revient, l'enflure diminue, les forces ſe rétabliſſent, enfin elle eſt guérie.

Si ce n'eſt point le magnétiſme qui l'a guérie, c'eſt donc la nature qui attendoit patiemment qu'un *magnétiſeur de profeſſion* paſſât par-là pour la mettre à l'ouvrage.

Eh ! pourquoi M. de la Condamine n'a-t-il point en effet rejeté toute cette beſogne ſur la nature ? peut-être aurions-nous gardé le ſilence : car, nous reſpectons la nature pour le moins autant que les ennemis du magnétiſme reſpectent la vérité.

Alléguerons-nous encore ſur cette cure un

témoignage digne de quelque attention ? c'eſt celui de la malade même. Elle a dit hautement qu'elle devoit la vie & la ſanté à *ce bon monſieur*, (c'eſt le magnétiſeur de profeſſion ;) *qu'après Dieu elle doit aimer par-deſſus tout*. Elle a tenu ce propos devant pluſieurs témoins, & certes il y en avoit un, dit-on, bien irréprochable, c'étoit M. de la Condamine lui-même.

En voilà bien aſſez pour le mettre en état de décider un peu plus nettement la queſtion propoſée : qui a guéri cette hydropique ? Mais, après tout, un médecin n'aimeroit-il pas mieux donner cette cure au diable qu'au magnétiſme ? Nous verrons.

Cependant, avant de finir, M. de la Condamine nous permettra (& toujours pour l'amour de la *vérité ſainte*), de corriger deux mots dans ſa lettre, d'ailleurs très-impartiale.

En parlant de celui qui employa le magnétiſme pour la malade dont il s'agit, il le qualifie de *magnétiſeur de profeſſion*. Remarquons d'abord en paſſant que ſi le magnétiſme a guéri ſeulement une hydropique abandonnée par les médecins, la profeſſion du magnétiſme en vaudroit bien un autre.

Mais laiſſant à part cette queſtion d'état, la vérité eſt que celui qui magnétiſa l'hydro-

pique n'eſt rien autre que M. l'abbé *de Daines*, homme de condition, fils d'un conſeiller au parlement de Beſançon, neveu du premier préſident du parlement de Metz, chanoine régulier de l'ordre de St. Antoine, & comme on voit, tout auſſi peu médecin que magnétiſeur de profeſſion; il fait gratuitement du bien quand il le peut, voilà ſa plus conſtante profeſſion.

Une autre choſe encore nous fait quelque peine dans la lettre de M. de la Condamine; il s'étonne & ſemble vouloir s'en prendre à nous de ce qu'on ne croit point certains miracles de *l'eau bénite & de la châſſe des ſaints*, auſſi facilement que les effets du magnetiſme.

Il y a certainement peu de généroſité à M. de la Condamine de propoſer cette réflexion, dans un moment où de très-honnêtes gens veulent éconduire les magnétiſeurs comme de vrais faiſeurs de miracles, eux qui ne ceſſent de proteſter qu'après tout ils ne veulent faire & ne font que de la ſimple phyſique.

Au reſte, miracles, magnétiſme, médecine, croyons tout; pourvu que les effets de notre foi ſoient utiles aux hommes; & pour nous, nous ſouhaitons de tout notre cœur *aux béchiques*, *aux incraſſants*, *aux apéritifs*, *aux*

antispasmodiques, *aux antispléniques*, &c. autant de prospérité qu'à l'eau magnétisée.

Nous laisserons M. de la Condamine parler de l'eau bénite, elle n'est pas de notre district ; tout ce que nous pouvons faire, c'est de convenir avec lui que l'eau toute simple est une chose admirable, que Dieu la fit avant les médecins, & que lorsqu'il la fit, assurément il la bénit.

Si M. de la Condamine avoit mis dans son attaque plus de vérités dans les choses, & plus d'égards pour les personnes, nous aurions renfermé notre réponse dans la discussion la plus sévere de la question même.

Mais, M. de la Condamine, dans une seule lettre, a l'art de donner un démenti public à un curé très-respectable, à d'autres témoins non moins irréprochables, & pour tout dire à la malade même.

En même temps il offense, par une raillerie d'une amertume très-peu déguisée, un homme bienfaisant & digne de tous ses égards ; en vérité, un peu de sensibilité est permise en cas pareil.

Le magnétisme est un art naissant, persécuté par des hommes puissants, accablé du poids de quatre mille ans de préjugés : on lui impute les maux qu'il ne fait pas, on lui

savit le bien qu'il fait; qu'il lui ſoit au moins accordé de proteſter de temps en temps contre ces injuſtices, ſur-tout quand elles oſent prendre le maſque & le ton de la vérité même.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, JOSEPH-LOUIS P. GRANDCHAMP, ancien Chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de Lyon, éleve de M. Meſmer.

Lyon, le 8 Octobre 1785.

P. S. On s'étonnera peut-être de ce que n'étant point nommé par M. de la Condamine, nous prenions fait & cauſe dans une conteſtation qui ſemble nous être étrangere.

A cela nous répondrons, premiérement, que le magnétiſme ne nous eſt point étranger, qu'il entre au contraire pour beaucoup dans notre profeſſion; il s'agit d'un fait qui intéreſſe l'humanité, il eſt donc très-important que l'incertitude & le ridicule dont on voudroit les environner ſoient en effet connus, enſuite repouſſés ſur ceux qui prennent cette peine, & cela par un *magnétiſeur de profeſſion.* La vérité, ſur-tout la vérité en médecine, eſt précieuſe à tous les hommes, il faut les éclairer dans une cauſe qui peut nous devenir commune.

En ſecond lieu, M. l'abbé de Daines eſt un de ceux qui, à Lyon, ont bien voulu nous honorer, en venant chercher auprès de nous des connoiſſances magnétiques. Il nous importe donc beaucoup encore de prouver à tous ceux qui avoient lu la lettre de M. de la Condamine, que nous n'avons point trompé M. de Daines ni le public, en les berçant de chimeres ou d'eſpoirs frivoles.